



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rouen, le 10/09/2024

RN12 : Travaux de réfection de la couche de roulement

La Direction interdépartementale des routes Nord-Ouest va réaliser des travaux de rénovation de la couche de roulement sur les communes de Tourouvre-au-Perche et de La Ventrouze dans le sens Paris vers Rennes durant la période du **9 septembre au 11 octobre 2024**.

La circulation de la RN12 est basculée sur le sens opposé avec un alternat par feux tricolores selon les différentes périodes de chantier.

Les bretelles d'entrée et de sortie du « Gué à Pont » et les bretelles de « Saint-Anne » seront fermées et des déviations seront mises en places pour garder une sortie en direction de Tourouvres-au-Perche et une entrée sur la RN12.

L'aire de repos dit de « La Malière » sera fermée durant toute la durée du chantier.

Soucieuse de garantir à chacun un réseau routier toujours plus sûr et plus performant, la DIR Nord-Ouest remercie les usagers de leur compréhension.

Les travaux sont toujours organisés de façon à préserver la sécurité des agents comme des usagers et de limiter la gêne occasionnée. Merci de respecter la signalisation ainsi que les distances et vitesses de sécurité. La plus grande prudence est recommandée.

Chaque jour, les agents des DIR interviennent sur la route pour votre sécurité, respectez leur travail, respectez-les.

La DIR Nord-Ouest est un service déconcentré de l'État du Ministère de la Transition Écologique en charge de l'entretien, de l'exploitation et de l'ingénierie d'un réseau constitué de 1 070 Km de routes nationales. C'est un service interdépartemental, dont l'action s'opère sur 11 départements répartis en 4 régions : la Normandie, le Centre-Val de Loire, Les Hauts de France et l'Île-de-France. Son siège est situé à Rouen.

Direction Interdépartementale des Routes Nord-Ouest

02 76 00 03 40

Communication.DirNo@developpement-durable.gouv.fr

97 Boulevard de l'Europe

Pôle communication et relation avec les usagers

76032 ROUEN cedex 1

<https://www.dir.nord-ouest.developpement-durable.gouv.fr>